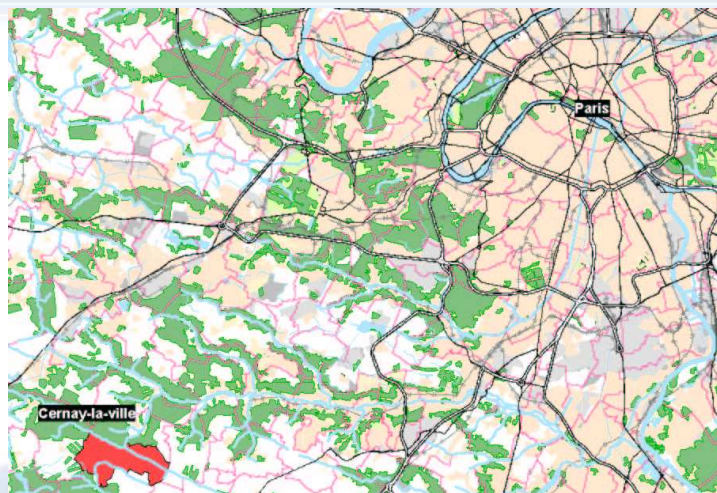


# Aménagement pour réduire la vitesse

## Commune de Cernay-la-Ville

Département des Yvelines  
1766 habitants  
Maire : René MEMAIN



source IGN

### Contexte

L'entrée de la ville est saturée et la vitesse excessive des automobilistes met en danger la sécurité des piétons au niveau de l'entrée de la résidence des Jardins et de la résidence du Hameau. La RD 24 présente un caractère champêtre en amont du panneau de police. A partir de ce dernier, l'urbanisation est fortement marquée.

### Élément déclencheur

Excès de vitesse et saturation à l'entrée de la ville. L'accès au tennis, au Stade et carrefour insuffisamment sécurisés pour les piétons alors qu'il y a un mouvement important d'enfants. La vitesse est limitée à 50 km/h en ville, des mesures de vitesse ont prouvé l'allure exagérée des automobilistes

### Objectifs principaux

Une circulation apaisée permet de mieux protéger les usagers en améliorant la sécurité et la fluidité des échanges au carrefour de l'avenue des Bouvreuils ainsi qu'à l'entrée de la résidence du Hameau :

- marquer l'entrée de ville

- inciter les automobilistes à réduire leur vitesse,

### Détail de l'action

- Aménagement de l'entrée de la ville, du carrefour et de l'entrée de l'avenue des Bouvreuils.
- Création d'un îlot central pour séparer les sens de circulation, et un cheminement piétonnier le long de la voie.
- Réalisation d'une chicane au niveau du carrefour sécurisant la traversée des piétons par un passage piéton avec refuge en milieu de chaussée



protégé par des barrières spécifiques.

- Création d'un plateau à l'entrée de la résidence du Hameau.

Création de places de stationnement entre les entrées des résidences des Jardins et du Hameau

### Montage

Aménagement subventionné en partie par le Conseil Général. Travaux réalisés sous maîtrise d'œuvre de la Direction Départementale de l'Équipement, les matériaux utilisés sont préconisés par le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse. Ce projet s'inscrit dans un programme ambitieux de réaménagement du centre bourg avec classement en zone trenté prévu à long terme.

### Date de réalisation

2005

### Bilan

Objectif atteint car les chicanes et le plateau incitent les automobilistes à ralentir, ce qui favorise la fluidité des échanges au niveau du carrefour. Bilan positif

Une bande cyclable est à prévoir au droit de l'aménagement afin d'assurer une cohabitation harmonieuse dans les meilleures conditions de sécurité.

### Coût et financement

Le coût d'élève à 95 000€ HT pour la réalisation de l'ensemble des travaux.

### Qui contacter

Mairie de Cernay a Ville : 01 34 85 21 35

